

---

**Réunion du comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier**

**tenue le 21 juin 2017, de 18 h 30 à 20 h 30**

**à la salle P-0140 de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus**

---

**Membres présents :**

M. Alain Couillard  
M<sup>me</sup> Renée Désormeaux  
M<sup>me</sup> Chantal Douville  
M. Richard Fournier  
M. Luc Gagnon  
M<sup>me</sup> Christiane Gamache  
M<sup>me</sup> Geneviève Hamelin  
M<sup>me</sup> Anne-Sophie Larochelle

S<sup>r</sup> Huguette Michaud  
M. Alain Perron  
M. Robert Topping  
M. Yan Turgeon  
M. Martial Van Neste  
M<sup>me</sup> Louise Vézina  
M<sup>me</sup> Josianne Vignola

**Invité :**

M. Sébastien Labonté

**Membres absents :**

M. Jean-François Darche  
M. David Dionne  
M. André Drolet  
M<sup>me</sup> Chantal Dugas  
M. Alain O'Neil  
M. Georges-Michel Parent  
M. Patrick Pépin  
M<sup>me</sup> Sonia Tremblay  
M<sup>me</sup> Suzanne Verreault

**Observateurs :**

M<sup>me</sup> Geneviève Dupuis  
M. Nicolas Murgia  
M<sup>me</sup> Cindy Roberge

La réunion débute à 18 h 35. M. Richard Fournier préside la séance de cette rencontre et M<sup>me</sup> Louise Vézina fait fonction de secrétaire.

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des comptes rendus du 7 mars et du 24 mai 2017
3. Modifications à la composition du comité
4. Suivis de la rencontre d'information du 24 mai 2017
5. Bilan des communications avec les citoyens à ce jour
6. Circulation
7. Impact sonore et vibration
8. Mesures de la poussière
9. Sujets divers
10. Prochaine rencontre

L'ordre du jour proposé est accepté à l'unanimité, avec l'ajout d'un point :

9.1 Piste cyclable sur le campus.

## 2. ADOPTION DES COMPTES RENDUS DU 7 MARS ET DU 24 MAI 2017

Le compte rendu de la réunion du 7 mars 2017 est adopté sans modification.

Le compte rendu de la réunion spéciale du 24 mai est adopté avec les modifications suivantes :

### POINT 2 PRÉSENTATION DES TRAVAUX À VENIR

2<sup>e</sup> paragraphe : M<sup>me</sup> Anne-Sophie Larochelle continue [...]. M<sup>me</sup> Geneviève Hamel Hamelin questionne à savoir [...].

### POINT 3 RELEVÉS PHOTOGRAPHIQUES DES RÉSIDENCES AVOISINANTES

2<sup>e</sup> paragraphe : M. Alain Couillard demande comment les résidents seront informés. [...] M<sup>me</sup> Hamel Hamelin demande s'il ne serait pas mieux de les aviser avant [...].

### POINT 4 RESTRICTION DE STATIONNEMENT

5<sup>e</sup> paragraphe : M<sup>me</sup> Hamel Hamelin suggère de faire ressortir à la rencontre citoyenne le fait qu'environ 1 000 places de stationnement en souterrain seront disponibles à compter de 2019.

### POINT 6 DIVERS

#### *Trajectoire de la circulation*

M<sup>me</sup> Hamel Hamelin souligne le fait que les camions, pour réduire leur trajectoire, dérogent parfois des trajets autorisés. [...].

#### *Historique Poussière*

M<sup>me</sup> Hamel Hamelin interroge le fait d'avoir un historique pour les poussières. [...].

## 3. MODIFICATIONS À LA COMPOSITION DU COMITÉ

M. Richard Fournier souhaite la bienvenue à M. Yan Turgeon, nouveau représentant du comité de quartier Lairet. M<sup>me</sup> Christiane Gamache continuera à siéger au comité de voisinage NCH à titre de résidente du quartier Lairet. Aussi, il informe les membres du départ de M. Pascal Jobin, citoyen représentant du quartier Limoilou. Des démarches ont été faites auprès de M. André Ouellet, citoyen bien impliqué dans ce quartier. M. Fournier n'a pas encore reçu de réponse de sa part.

## 4. SUIVIS DE LA RENCONTRE D'INFORMATION DU 24 MAI 2017

M. Fournier rapporte qu'une quarantaine de personnes ont participé à la rencontre d'information et qu'une vingtaine de questions a été répertoriée. La principale préoccupation est celle de la circulation transitoire dans les rues près du stationnement temporaire de la 24<sup>e</sup> Rue. M. Robert Topping mentionne que les préoccupations des citoyens ont bien été entendues et que des discussions ont eu lieu avec la Ville de Québec à ce sujet. Les travaux ont débuté selon les plans établis. Toutefois, afin de diminuer la vitesse et la circulation de transit, la Ville de Québec procédera à l'installation d'entraves dans les rues à proximité du stationnement et

d'autres scénarios sont étudiés conjointement pour l'an prochain, dont une entrée par le boulevard Henri-Bourassa avec l'ajout d'un feu de circulation.

M<sup>me</sup> Geneviève Hamelin remercie M. Topping, l'équipe du bureau de projet NCH ainsi que le personnel impliqué à la Ville de Québec pour avoir accueilli favorablement les demandes des citoyens et avoir travaillé fort afin de trouver des solutions pour rendre la circulation plus sécuritaire dans ce quartier. Elle souligne également que ces travaux engendreront des coûts supplémentaires pour la SQI.

M. Martial Van Neste souligne l'intérêt des citoyens pour ce genre de rencontre et il remercie le comité pour cette initiative. M<sup>me</sup> Christiane Gamache suggère que la direction de l'école soit avisée des changements apportés pour sécuriser le secteur afin qu'elle puisse transmettre l'information aux parents concernés. Cette demande est prise en compte par les représentants de la Ville de Québec.

## 5. BILAN DES COMMUNICATIONS AVEC LES CITOYENS À CE JOUR

M. Fournier présente M<sup>me</sup> Josianne Vignola, venant faire le bilan des communications à ce jour avec les citoyens ainsi qu'avec le personnel de l'hôpital. M<sup>me</sup> Vignola fait circuler auprès des membres les différents outils utilisés, dont la nouvelle carte Info-travaux remise sur le chantier par les travailleurs. Elle mentionne les différents moyens utilisés, soit

- la boîte courriel [nch@chudequebec.ca](mailto:nch@chudequebec.ca) (28 messages),
- la boîte vocale au 418 649-5969 (3 messages),
- les deux rencontres citoyennes du 25 mai 2015 et du 24 mai 2017,
- distribution porte-à-porte aux citoyens et prise en note des adresses postales des citoyens en vue d'un futur publipostage (au besoin).

D'autres moyens sont utilisés pour rejoindre les citoyens, dont le site Internet du CHU, les affiches installées sur les clôtures du chantier, l'information transmise par [monlimoilou.com](http://monlimoilou.com).

Elle rapporte que des séances d'information générales et spécifiques ont été faites auprès des employés et que des articles ont été publiés par le biais du journal interne, l'Intranet et par communiqués.

M. Alain Couillard demande à ce qu'un résumé des questions par thème soit fait, ce que M<sup>me</sup> Vignola fera à la prochaine rencontre. M<sup>me</sup> Hamelin s'informe sur le message de la boîte vocale, à savoir s'il est mentionné qu'un retour sera fait dans les 24-48 heures. M<sup>me</sup> Vignola lui confirme que déjà c'est le cas.

Le point *Bilan des communications avec les citoyens* sera mis à l'ordre du jour des prochaines rencontres du comité.

## 6. CIRCULATION

M. Fournier présente M. Sébastien Labonté, de la firme CIMA-Stantec, qui fera, avec l'aide d'une présentation, le rapport d'avancement de l'étude de circulation. M. Labonté commence par un bref retour sur le calendrier des travaux et précise les différentes étapes. Il explique que l'étude de circulation ayant comme hypothèse de référence le PFT du 15 décembre 2015 a été présentée à la Ville de Québec. Depuis l'automne 2016, de nouvelles données sont disponibles concernant les habitudes de déplacements des employés et des visiteurs/patients. Une

projection de l'achalandage en 2031 a également été faite. Pour 2017, les travaux à venir sont la confirmation du concept d'implantation des stationnements, terminer l'estimation de la demande future en déplacement et modaliser l'impact de la circulation aux heures de pointe.

Il continue en expliquant le secteur ciblé pour l'étude et les moyens utilisés (comptage, relevés, etc.). Les objectifs de cette étude sont d'évaluer les impacts de l'augmentation des déplacements sur les réseaux de transport, d'identifier les pistes de solution pour gérer l'accroissement et d'en informer le Bureau des transports de la Ville de Québec.

M. Van Neste s'interroge sur l'impact qu'aura la clinique privée au coin de la 18<sup>e</sup> Rue et du boul. Henri-Bourassa, apportant aussi un fort achalandage dans le secteur aux heures de pointe. Ce commentaire avait aussi été relevé par M. Jean-François Darche, absent à la rencontre. M. Labonté rappelle que la quantification des données pour les heures de pointe des employés et des patients n'est pas la même. M. Turgeon demande si le secteur de la 41<sup>e</sup> Rue est compris dans l'étude et M. Labonté lui confirme que ce secteur est inclus. Il termine en expliquant que la méthodologie a été aussi utilisée dans d'autres projets d'agrandissement/construction d'hôpitaux, notamment le CHUM et le CUSM.

Les enjeux généraux identifiés sont de minimiser la circulation et le stationnement dans les rues avoisinantes; de respecter la hiérarchie routière, de sécuriser la circulation des piétons et cyclistes et de favoriser les modes alternatifs à l'auto solo. Les enjeux plus spécifiques au site sont de donner un accès direct à l'urgence, d'éviter le refoulement des véhicules aux accès, d'offrir un acheminement clair vers les dépose-minute et les stationnements et d'utiliser les ouvertures de terre-plein existantes sur le boul. Henri-Bourassa pour accéder au site.

M. Labonté termine sa présentation en énumérant certaines pistes de solution envisagées. Parmi celles-ci : la mise en place d'un comité mobilité et accès du CHU qui se penche sur différents moyens pour inciter les employés à utiliser des modes alternatifs de transport pour amener une diminution sur le débit de la circulation. Des mesures appliquées aux accès et sur le réseau routier pourraient aussi aider, soit la localisation stratégique des accès et des rampes autant pour la livraison que pour le stationnement et l'optimisation de la synchronisation des feux de circulation sur le boul. Henri-Bourassa. M. Luc Gagnon souligne que lors des rencontres avec les employés, certains sont déjà en mode réflexion pour changer leurs habitudes de transport.

M<sup>me</sup> Hamelin demande si l'étude tient compte de la provenance d'origine des employés. M. Labonté lui répond que la première étape a été d'extraire les codes postaux des employés pour déterminer les secteurs et l'étude démontre que 66 % arrivent par le boul. Henri-Bourassa Nord. M<sup>me</sup> Chantal Douville poursuit en mentionnant qu'un nouveau mandat de 9 mois sera octroyé à la firme Mobili-T pour obtenir une étude plus complète. M. Fournier rappelle qu'à la réunion du 7 mars, les statistiques concernant les employés avaient été présentées. Le RTC fait partie des discussions et une invitation du comité mobilité et accès leur sera fait en ce sens en septembre. M. Turgeon demande quel est le taux de participation des employés au transport alternatif et est-ce le projet SRB passera près du NCH. M<sup>me</sup> Anne-Sophie Larochelle explique les discussions pour le projet SRB qui passerait près, sur la rue de la Canardière. M. Fournier explique la provenance des employés : 45 % viennent du Nord (HEJ), 37 % (HDQ). Il précise que 4% des employés utilisent le transport en commun, ce qui est semblable à la moyenne régionale. M. Van Neste informe qu'un le mémoire du conseil de quartier Maizerets demandant qu'un Express/Métrobus soit instauré dans le secteur.

M<sup>me</sup> Hamelin rapporte le fait qu'un citoyen a remarqué que de gros camions de livraison, en particulier un livreur de courrier rapide, circulent dans les rues locales. Elle se demande si une clause demandant le respect d'un circuit donné pourrait être ajoutée au contrat du fournisseur. Ce commentaire sera transmis la personne responsable de ce dossier.

## **7. IMPACT SONORE ET VIBRATION**

M<sup>me</sup> Larochelle fait un court rappel des travaux. Les stationnements temporaires devraient être livrés le 21 août. Le service de navettes pour la 41<sup>e</sup> Rue devrait entrer en vigueur à cette date. Il y aura 5 navettes en continu aux heures de pointe et une pour les autres moments de la journée. Le chantier commencera le 26 juin.

Elle continue en expliquant que les nouveaux bâtiments construits seront plus silencieux que ceux des installations actuelles. M. Van Neste informe les membres qu'il a participé à une rencontre avec la direction régionale de santé publique et que des études démontrent l'impact du bruit sur la santé des gens. M. Topping poursuit en expliquant l'importance de l'amélioration de la situation existante dans la conception des nouveaux bâtiments.

## **8. EN CE QUI CONCERNE LE VOLET VIBRATION, LA PRISE DE RELEVÉS PHOTOGRAPHIQUES EST TERMINÉE. L'UTILISATION DE SISMOGRAPHES PERMETTRA DE SUIVRE L'ÉVOLUTION DES IMPACTS SUR LE SECTEUR. MESURES DE LA POUSSIÈRE**

M. Topping poursuit en rappelant les différents moyens utilisés pour contrer la poussière. Des camions-citernes, remplis d'un mélange eau-sel, répandent ce mélange sur la poussière pour l'atténuer. La mesure de nettoyage des roues des camions est en place. Cette préoccupation est grande pour l'hôpital pour la prévention et contrôle des infections (PCI) pour les patients. On explique le rôle de l'équipe de la PCI. Une rencontre avec la direction de la Maison Vilar a été faite afin de les informer des mesures à prendre.

M. Couillard demande s'il y a la surveillance sur le chantier. M. Topping lui souligne que la surveillance est faite par le gérant-constructeur, Pomerleau, et que des consultants en structure génie civil et un chargé de projet de la SQI sont dédiés à cette tâche.

M<sup>me</sup> Renée Désormeaux demande si ces mesures correspondent à un chantier LEED. M. Topping répond que le projet ne sera pas un projet certifié LEED, mais que le projet NCH va chercher un maximum de points.

M. Alain Perron demande des explications sur le battage des pieux. M. Topping informe que l'appel d'offres devrait paraître sous peu et que le battage des pieux devrait commencer vers la fin d'octobre/début novembre et durera de 4 à 6 mois.

## **9. SUJETS DIVERS**

### **9.1 Piste cyclable sur le campus**

M. Van Neste dépose une proposition du Conseil de quartier de Maizerets libellée comme suit : *Proposition pour demander une piste cyclable sur le campus du nouveau centre hospitalier*, pour l'intégration d'une piste cyclable d'est en ouest à la hauteur de la 22<sup>e</sup> Rue et la rue Desroches, et en explique la teneur. M. Turgeon renchérit en donnant l'exemple de son quartier où le quartier est coupé en deux. Il est rappelé qu'il est plus facile pour le piéton de circuler dans les

bâtiments, mais que ce n'est pas possible pour le cycliste. Geneviève D. rappelle qu'il ne faut pas oublier la présence de patients et de personne à en mobilité réduite s'il y a l'implantation d'une piste cyclable sur les terrains du NCH. M. Topping remercie M. Van Neste en lui mentionnant que l'accueil de cette demande est positif et qu'un retour sera fait en ce sens à la prochaine rencontre.

M<sup>me</sup> Hamelin poursuit en demandant à ce qu'une présentation de la mobilité autour du site soit faite à une prochaine rencontre. M<sup>me</sup> Larochelle souligne qu'une rencontre doit avoir lieu en juillet avec le Bureau de transport de la Ville de Québec pour leur présenter les derniers plans développés par les architectes. Une réflexion est en cours à la Ville de Québec pour le déneigement des pistes cyclables non récréatives.

M. Couillard demande si, lors d'une prochaine rencontre, il y aura présentation de la solution pour le stationnement permanent. M. Topping lui confirme que dès qu'il y aura aval du Conseil des ministres, cette solution sera présentée au comité.

## **10. PROCHAINE RENCONTRE**

- **Prochaine rencontre : 19 septembre 2017, à 18 h 30, salle P-0140, de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.

Compte rendu rédigé par Louise Vézina

RF/lv - 2017-07-04